

Comment la droite a tenu les rangs

NYON La plateforme de centre-droit a renversé la gauche. Conseiller communal PLR, Régis Joly, coordinateur durant la campagne, raconte les moment-clés.

RODOLPHE HAENER
rhaener@lacote.ch

De son propre aveu, il faut à la fois de la réussite et des ratés de la part des opposants pour gagner un scrutin. Régis Joly a mené la stratégie de droite durant la campagne, parfois dans des instants compliqués.

La campagne a été longue. Avez-vous eu des moments de doute?

Pas sur la stratégie, non. Mais comme dans toute campagne, il y a des instants où il faut remobiliser les troupes et des candidats mis sous pression constamment.

En sortant du débat télévisé du premier tour, vos candidats semblaient assez abattus...

Ils apprennent le métier... Ce ne sont pas tous de vieux briscards de la politique. Deux de nos candidats, Claude Uldry et Maurice Gay, avaient pour eux l'expérience. Ce sont des bosseurs, des gens de terrain. S'appuyant là-dessus, on savait au sortir de ce débat, et même si nos candidats n'ont pas le charisme du syndic, que le tir était rectifiable.

Puis tombent les résultats du 1er tour: la gauche est devant...

Ça a clairement mis un coup d'arrêt à notre euphorie. Mais passé un moment de déception, nous nous sommes remobilisés.

Vous décidez alors, pour le second tour, de partir à quatre, sans l'UDC Sacha Soldini...

Plusieurs éléments nous ont conduits à cette décision. Le premier, c'était la logique du score.



Régis Joly, conseiller communal PLR et coordinateur de la campagne victorieuse du centre-droit. ARCH. LA CÔTE

Que ce soit 100 voix, 10 voix ou 1 voix d'écart, Sacha Soldini est arrivé cinquième. Ce sont les faits. Peut-être aurait-ce été plus simple si Sacha Soldini était passé devant le candidat Vert'libéral Vincent Hacker, car l'UDC, avec

«**En plus d'être des «méchants», nous aurions pu passer pour des «trouillards.»**

13 sièges au Conseil communal, contre 5 aux Verts'libéraux, a une plus forte représentation; ou encore si les Vert'libéraux n'avaient pas obtenu le quorum. Le

deuxième élément qui nous a confortés dans ce choix fut de constater qu'il y avait eu un effet «Initiative UDC». Hasard du calendrier, l'initiative pour le renvoi des criminels étrangers a attiré beaucoup d'électeurs aux urnes, pour contrer ce texte. Ce faisant, ils en ont profité pour biffer le nom du candidat UDC local. Or, nous avons pensé que cet effet anti-UDC n'allait pas s'estomper en trois semaines.

Reste que Sacha Soldini a été beau joueur, alors qu'il aurait pu, sur un coup de tête, tout faire exploser...

Effectivement, Sacha Soldini a eu le fair-play et l'intelligence nécessaires pour ne pas casser tout ce que nous avions savamment mis en place en rapprochant, durant la législature, les partis du centre-droit. Et les électeurs UDC ont joué le jeu en soutenant notre stratégie.

Cette alliance avec l'UDC a été une stratégie risquée...

Oui, certains, au sein même de notre plateforme, n'ont pas apprécié et ne se sont pas privés de s'en ouvrir publiquement. Mais soyons pragmatiques: sans l'UDC, renverser la majorité à la Municipalité était impossible. On peut reprocher à la gauche bien des choses, mais au moins ils sont unis, même si leur union est plus aisée car basée seulement sur deux partis. Pour les contrer, il nous a fallu réunir quatre partis. Quant à notre rapport avec l'UDC, il ne faut pas oublier ceci: s'il est vrai que nous ne pouvons gouverner sans les 13 sièges de l'UDC, eux ont besoin de nous aussi pour faire passer leurs projets.

Revenons au 2^e tour: vous avez failli boycotter le 2^e débat télévisé. Pourquoi?

Quand nous avons annoncé

cela, nous ne savions pas qui seraient les candidats en face et partions avec l'hypothèse suivante: Salem Fedal et Raphaël Weisskopf ayant compris que leurs chances étaient maigres, il ne serait resté qu'Olivier Mayor. Or, dans les retours que nous avons eus du premier débat, on nous accusait d'être des «méchants» qui attaquaient des «mauvais», en l'occurrence la Municipalité. Dès lors, se retrouver dans un débat à quatre contre

«**Il va falloir que le syndic se rappelle qui donne le cap.»**

le seul Olivier Mayor nous aurait mis dans une situation où il aurait été difficile de faire autre chose que d'attaquer le candidat Vert, sachant que nos candidats n'allaient pas se critiquer entre eux. Un exercice périlleux. D'autant que, contrairement à ce que prétend la gauche aujourd'hui, nous n'avons pas fait d'Olivier Mayor l'homme à abattre. Notre argument était plus simple: majoritaires au Conseil avec près de 60% des sièges, nous réclamions une équivalence à la Municipalité.

Finalement, vous décidez de participer à ce débat...

Oui, car le mardi à midi, délai du dépôt des listes, nous apprenons que Salem Fedal et Raphaël Weisskopf seraient présents. Dès lors, nous passions de 4 contre 1 à 4 contre 3, ce qui rétablissait l'équilibre.

Il n'y a pas que ça: boycotter un débat, c'est se tirer une balle dans le pied, non?

Disons que, en plus d'être des

«méchants», nous aurions pu passer pour des «trouillards». Et ça, ça aurait été une pente très difficile à remonter.

A quel instant avez-vous su qu'Olivier Mayor était le seul candidat pour la gauche?

Lorsque les listes ont été rendues publiques, mardi à midi. Du dimanche soir, jour du premier tour, à mardi midi, tout le monde a joué le bluff. De notre côté, nous avons acté lundi quels seraient nos candidats mais avons laissé courir les bruits disant que les discussions n'étaient pas terminées et que les pourparlers étaient difficiles au sein de la droite...

La gauche a cru, un instant, que Sacha Soldini partirait en solitaire pour le second tour...

Oui, nous leur avons aussi laissé croire que Sacha Soldini serait sur le ticket à quatre au lieu de Vincent Hacker. C'est de bonne guerre: on a aussi cru par instants que la gauche présenterait un deuxième candidat, rumeur qu'ils ont lancée pour qu'elle nous parvienne...

Vous n'avez pas attaqué la syndicaturation...

Pour participer à un duel contre Daniel Rossellat devant les Nyonnais, il faut aimer prendre des gifles. Et puis, si nous ne gagnions pas, notre candidat serait resté celui qui aurait perdu. Et il aurait dû vivre avec le vainqueur, Daniel Rossellat, pendant cinq ans dans un climat pas nécessairement facile.

Reste que le rapport de force a changé...

Oui. Il va falloir que le syndic se rappelle qui donne le cap. Désormais, soit il aura raison, et ce sera avec nous, soit il aura tort. Et là, ce sera contre la majorité de droite à la Municipalité et au Conseil communal. A partir de là, il choisira son camp. ●

Une antenne Swisscom provisoire à la Morâche

NYON Pour pallier la démolition du bâtiment de l'opérateur...

Swisscom met à l'enquête jusqu'au 28 avril la construction d'une nouvelle antenne, provisoire, rue de la Morâche 8. Elle sera légèrement moins haute que celle du bâtiment de Swisscom appelé à disparaître en 2017 et aura pour fonction de maintenir le service de l'opérateur, une fois que cet édifice aura été démolì.

Pour rappel, un important projet immobilier est prévu à proximité du tunnel CFF de la Morâche. Il aura pour assise deux parcelles, celle du bâtiment Swisscom et celle de la station-service Miniprix. Il s'agit d'un édifice de six étages, conçu par le cabinet des architectes nyonnais Mangeat-Wahlen. Il sera composé de 94 logements avec des loyers abordables, dont 49 studios, avant tout destinés à des jeunes étudiants.



Le bâtiment de Swisscom va être démolì, son antenne aussi. SIGFREDO HARO

Pour lancer ce projet, la station-service va d'ailleurs disparaître très prochainement du paysage nyonnais.

Une autre mise à l'enquête sera nécessaire

En mai, sa démolition va constituer la première étape de ce chantier. Ensuite, les tra-

voux se poursuivront sur le terrain occupé par le bâtiment de Swisscom.

Reste que l'opérateur n'en n'a pas fini avec les mises à l'enquête sur ce secteur de la ville. Pour remplacer l'antenne provisoire, il est prévu une nouvelle enquête publique pour, cette fois-ci, un équipement

AU CHÂTEAU ET AU TEMPLE?

D'autres mises à l'enquête concernant des antennes pourraient être soumises aux Nyonnais dans les mois à venir. Pour remédier à l'absence de réseau pour téléphone portable dans la vieille-ville, la Municipalité avait accepté des discussions avec Swisscom en vue de l'installation d'antennes mobiles au château et dans le clocher du temple. Une indemnité pour chaque emplacement avait même été négociée, selon Daniel Rossellat (Procès-verbal du Conseil communal du 5 octobre 2015). Depuis silence radio. «Nous sommes dans l'attente de nouvelles de Swisscom», a expliqué Claude Uldry, municipal en charge des bâtiments lors de la dernière assemblée délibérante. Interrogé, l'opérateur répond qu'il est toujours intéressé par ces projets. ●

définitif qui devrait prendre place directement sur le nouveau bâtiment. ● MCF

ARZIER-LE-MUIDS

Trois candidats pour un siège de syndic



Alors que les 46 autres communes du district en ont terminé avec le renouvellement des autorités, Arzier-le-Muids a décidé de poursuivre ses joutes démocratiques. Ses habitants seront en effet les seuls du district à se rendre aux urnes le dimanche 17 avril pour élire leur prochain syndic. A moins qu'il ne s'agisse là que d'un tour de chauffe qui se concrétisera le 8 mai, date du second tour.

Car pour cette unique place à la tête de l'exécutif villageois, trois candidats ont décidé de concourir: deux de l'Entente communale (Elvira Rölli et Christian Dugon) et une des Citoyens d'Arzier-le-Muids (CALM) Louise Schweizer.

Depuis le début de l'année, ces deux listes se livrent bataille pour la Municipalité. Et

à ce jeu-là, c'est l'Entente qui mène le bal avec trois représentants contre deux au CALM.

Pas d'élection tacite

Pourtant, visiblement, et malgré cette «domination», l'Entente n'a pas su imposer en coulisse une élection tacite. Si bien qu'elle présente deux candidats, sans doute pour sensibiliser tous ses électeurs potentiels et ne pas laisser le CALM emporter une syndicaturation qu'il lui sera, dans les faits et le quotidien, compliqué de faire accepter en tant que force minoritaire.

Le village se prépare donc à trois nouvelles semaines (et peut-être six en cas de second tour) d'une campagne électorale qui restera dans les annales du village. ● RODOLPHE HAENER